

LA WALLONIE VA LANCER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Cancer du col de l'utérus : le dépistage est gratuit !

Ce jeudi, le gouvernement wallon devrait donner son feu vert à une proposition de la ministre de la Santé Alda Greoli (cdH), qui vise à inciter les femmes à faire dépister le cancer du col de l'utérus. Ce dépistage est gratuit mais en Wallonie, peu de femmes le savent !

Chaque année en Belgique, on diagnostique 700 cancers du col de l'utérus chez la femme et près de 200 en meurent. En Wallonie, 200 cas sont diagnostiqués chaque année et le taux de survie à 5 ans est d'environ 60 %. Il y a moyen de diminuer ces chiffres et d'augmenter les chances de guérison. Comment ? En se faisant dépister chez le médecin ou le gynécologue, par un simple frottis. Peu le savent, mais le dépistage est gratuit... à deux conditions : 1. Le dépistage est gratuit une fois tous les 3 ans ; 2. Il est gratuit pour les femmes âgées entre 25 et 64 ans.

POUR LES 25 À 64 ANS

Malgré la gratuité, on constate que le nombre de femmes participant à un dépistage du virus HPV (responsable de ce cancer) est en constante baisse ces dernières années. De 2009 à 2016, on est passé de 62 à 48 % de femmes âgées de 25 à 64 ans qui ont participé à un

tel dépistage.

La Flandre invite au dépistage depuis 2013, avec des résultats encourageants. La Wallonie va donc (enfin) lui emboîter le pas.

Pour pousser les femmes à se faire dépister et de profiter de cette prise en charge par l'Inami, la ministre wallonne Greoli débloquera un budget annuel de 500.000 €, sur 3 ans, pour lancer une grande campagne de sensibilisation. Sous quelle forme ? Cela n'est pas encore défini. Ce sera à l'opérateur qui décrochera l'appel d'offres de déterminer le meilleur moyen de faire passer le message. Un courrier ciblé, comme cela se fait pour le dépistage du cancer colorectal chez les plus de 50 ans, peut être un très bon moyen de motiver les femmes. Mais il y a d'autres canaux possibles : spots TV, sensibilisation des médecins et des gynécos, dépliants, etc.

« Le dépistage du cancer du col de l'utérus est essentiel pour l'amélioration de la santé des femmes », insiste la ministre Greoli (cdH). « Il permet de détecter des lésions précancéreuses et, lorsqu'elles sont traitées suffisamment tôt, d'éviter une évolution vers un cancer plus invasif. Il était dès lors de ma responsabilité politique, en tant que

ministre de la Santé, de tout mettre en œuvre pour améliorer la situation actuelle, dans laquelle trop peu de femmes wallonnes se font dépister. Par le projet qui sera mis en place, la proportion de cas dépistés à temps et les chances de vaincre la maladie seront augmentées ».

AUSSI LES VACCINÉES

Ajoutons que le vaccin contre ce cancer limite aussi les risques de développer la maladie mais il est aussi recommandé aux femmes vaccinées de se faire dépister ●

FRANÇOISE DE HALLEUX